



PROGRAMME

Bilan de Compétences : Construire Votre Avenir Professionnel

Les métiers évoluent et les attentes professionnelles aussi, le bilan de compétences est une étape utile pour identifier ses connaissances, son savoir-être, savoir-faire et il donne des pistes pour construire son avenir professionnel.

10

Programme MAJ : 28/07/2025

Objectifs Prioritaires du Bilan



Analyse des compétences

Identifier et analyser en profondeur vos compétences et aptitudes professionnelles pour mieux comprendre votre potentiel et vos forces.



Positionnement professionnel

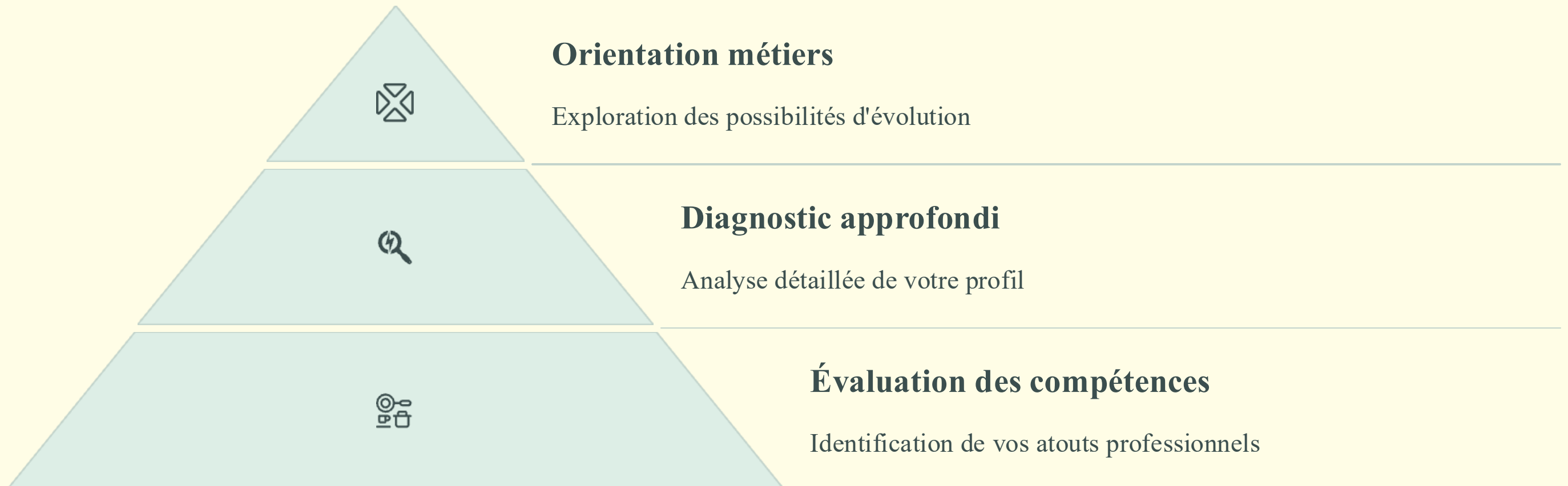
Évaluer votre position actuelle dans votre environnement professionnel et comprendre comment vous vous situez dans votre secteur d'activité.



Définition de projet

Élaborer un projet professionnel concret et/ou identifier des formations pertinentes pour atteindre vos objectifs de carrière.

Notre Approche



Notre démarche vise à réaliser un diagnostic complet de vos compétences actuelles, tant techniques que comportementales. Ce travail d'analyse permet d'identifier les orientations métiers les plus adaptées à votre profil et à vos aspirations professionnelles.

Modalités Pratiques

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé pour prétendre à la réalisation d'un bilan de compétences. Le bilan est accessible à tous, quels que soient votre niveau d'études, votre expérience ou votre situation professionnelle actuelle.

Durée

Le bilan de compétences se déroule sur 24 heures maximum au total, étalées sur plusieurs semaines. Cette organisation permet un temps de réflexion entre les séances et favorise la maturation progressive de votre projet professionnel.

Financement et Accès

Tarif

Le bilan de compétences est proposé à partir de 1 800 € net.

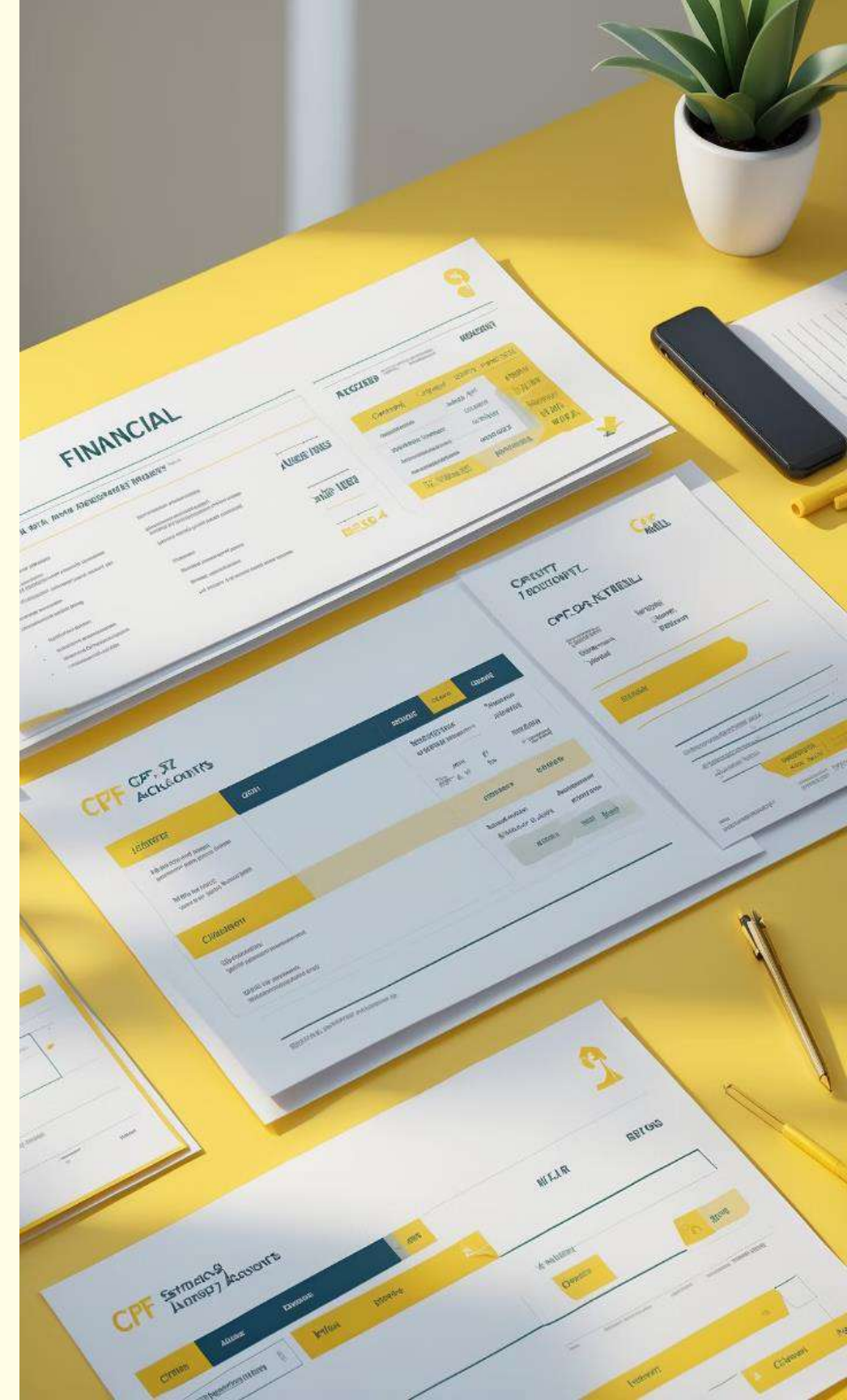
Ce tarif reflète la qualité et la profondeur de l'accompagnement personnalisé que nous proposons.

Options de financement

Plusieurs dispositifs de financement sont disponibles, notamment le Compte Personnel de Formation (CPF), permettant de réduire ou d'éliminer le coût direct pour le bénéficiaire.

Délais d'accès

- Une réponse est apportée à toute demande dans un délai de 48 heures ouvrées.
- En cas d'autofinancement, la première session peut être programmée sous 48 heures après confirmation de l'inscription.
- En cas de financement via le Compte Personnel de Formation (CPF), le démarrage du bilan pourra intervenir sous un délai de 3 semaines.
- En cas de financement par un OPCO ou par l'employeur, le démarrage du bilan interviendra après l'obtention de l'accord de prise en charge



Organisation et Lieu



Planification

Planning établi selon vos disponibilités et contraintes professionnelles



Lieu

5, Avenue Jean Monnet, 12000 RODEZ

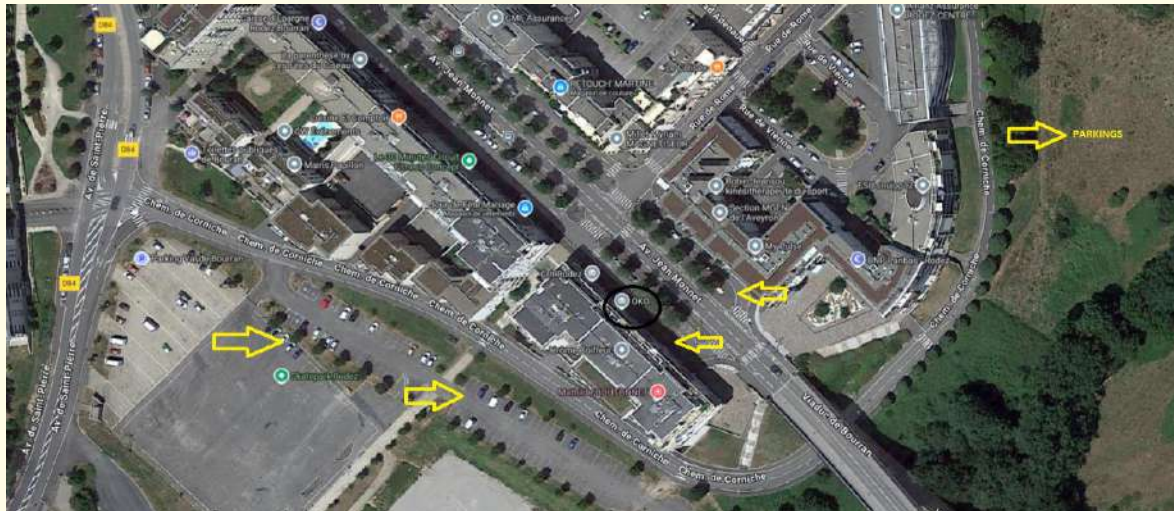
Facilité de stationnement grâce à un parking situé à proximité incluant des emplacements pour personnes en situation de handicap



Modalités

Présentiel, distanciel ou formule mixte selon vos préférences

Nous nous adaptons à vos contraintes pour faciliter votre participation au bilan de compétences. La flexibilité des modalités (présentiel, distanciel ou mixte) vous permet de suivre le programme dans les conditions qui vous conviennent le mieux.



Accessibilité Pour Tous



Mobilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite avec parking adapté



Accompagnement

Solutions personnalisées selon les besoins spécifiques de chaque personne



Infrastructure

Établissement de 5ème catégorie conforme aux normes d'accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont du bilan de compétences afin de déterminer ensemble les aménagements nécessaires pour vous garantir une expérience optimale. Notre établissement est conçu pour accueillir tous les publics dans les meilleures conditions.

Votre Accompagnatrice : Stéphanie SOULIE

30

Années d'expériences

Dans le management et
l'accompagnement professionnel

22

Années de spécialisation

Dans l'accompagnement
d'entreprises et le recrutement

2

Niveau Master

En Management et Organisation des
Entreprises



Le bilan est réalisé par une experte qualifiée combinant une solide formation académique et une riche expérience pratique. Son parcours en tant qu'accompagnatrice formation, manager et dirigeante lui confère une compréhension approfondie des enjeux professionnels actuels et des dynamiques du marché du travail.

Méthodologie et Outils



Notre approche pédagogique combine des outils d'évaluation scientifiques et des séances d'échange personnalisées. Chaque session fait l'objet d'un suivi rigoureux, et un travail intersession vous est proposé pour approfondir votre réflexion et maximiser les bénéfices du bilan.

Évaluation et Livrables



Tests et analyses

Réalisation de tests spécialisés pour évaluer vos compétences, aptitudes et potentiel



Document de synthèse

Élaboration d'un document complet recensant l'ensemble des compétences développées



Attestation

Remise d'une attestation officielle et signature d'une feuille d'émargement



Questionnaire de satisfaction

Évaluation de votre expérience pour améliorer continuellement notre accompagnement

Cadre Légal et Réglementaire



Législation de 1991

Définition légale du bilan de compétences



Code du travail

Articles R.6322-35 à R.6322-38



Protection juridique

Garanties pour les salariés

Le bilan de compétences s'inscrit dans un cadre légal précis, défini en 1991 par le code du travail. Cette réglementation assure aux bénéficiaires une protection juridique et garantit la qualité et la confidentialité de la démarche. Les articles concernés établissent les conditions de réalisation et les obligations des prestataires.



Phase 1 et 2 du Bilan

Phase 1 : Circonstances du bilan (2h)

Analyse du parcours professionnel, compréhension du contexte et définition des objectifs spécifiques du bilan de compétences. Cette étape initiale permet de poser les bases d'un accompagnement personnalisé.

Phase 2 : Investigation (20h)

Élaboration du projet professionnel à travers différentes étapes : passation de tests, identification des points forts et axes d'amélioration, définition du profil général, exploration des potentiels et des métiers correspondants.

Tests et analyses approfondies

Les tests révèlent vos potentiels et orientent vers des métiers adaptés à votre profil. Cette phase d'investigation constitue le cœur du bilan et représente la majorité du temps d'accompagnement.

Phase 3 : Conclusions et Confidentialité

Restitution du document

Le consultant présente le document de synthèse lors d'un rendez-vous dédié, permettant d'échanger sur les conclusions et d'ajuster certains éléments si nécessaire.

Confidentialité garantie

Le document de synthèse est strictement confidentiel. Il est soit détruit immédiatement après la restitution, soit conservé pour une durée maximale d'un an avec votre accord écrit.

Projection vers l'avenir

Cette phase finale de 2 heures marque la conclusion du bilan et le début de la mise en œuvre de votre nouveau projet professionnel, avec tous les outils nécessaires pour réussir.

Nous contacter

Téléphone : 06 24 64 66 03

Adresse email : stephanie.soulie@sln-conseil.fr

Site internet : sln-conseil.fr

Horaires d'accueil

Stéphanie SOULIE vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans votre démarche de bilan de compétences.

Adresse postale : 5, Avenue Jean Monnet 12000 RODEZ